



SNPSP



Syndicat National des Praticiens de Santé Publique

النقابة الوطنية لممارسي الصحة العمومية

Siège : 19 Bvd Victor Hugo, Alger
Web : www.snpspdz.hautetfort.com

Agrément N° 37 RE du 15 mai 1991
eMail : snpsp_sg@hotmail.fr

Les Résolutions du Conseil National Extraordinaire Alger, le 21/09/2016

- 1. Etat d'avancement de la plate forme nationale des revendications ;**
Le conseil national constate avec regret l'état de non prise en charge de la plate forme des revendications et dénonce la fermeture, par le ministère, des voies du dialogue avec l'instance nationale du SNPSP.

Le conseil national a adopté, par voie de vote, le retour à la protestation à travers l'organisation d'un « Sit in » des praticiens de la santé publique devant les directions de la santé de wilaya (DSP) le 19 octobre 2016 et devant le siège du ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière le 26 octobre 2016 à 11h00.

Le bureau national a la charge de mettre à la disposition des délégués syndicaux un écrit portant comme objet le refus des bureaux locaux et de wilayas de se réunir avec les différents directeurs jusqu'à rétablissement du dialogue avec le bureau national.

Chaque bureau local / bureau de wilaya est tenu de justifier du dépôt de cet l'écrit au niveau de l'administration locale, la DSP, l'inspection de travail territorialement compétente et le MSPRH.

- 2. L'engagement du SNPSP dans le cadre de l'intersyndicale** est entier, le conseil national a voté à l'unanimité des membres présents le recours à la voie de la protestation pour dénoncer les décisions de la dernière tripartite sur la retraite, l'avant projet du code de travail et l'absence de mesures de protection du pouvoir d'achat.
- 3. Elections du conseil de l'ordre ;** le conseil national a décidé et mandaté le bureau national pour ester en justice le Conseil National de Déontologie Médicale suite aux effractions relevées dans l'organisation des prochaines

élections de renouvellement de la moitié des sections ordinaires régionales (médecins, dentistes et pharmaciens) prévues le 10 novembre 2016.

4. **La préparation du 7ème congrès du SNPSP** ; Le conseil national a installé officiellement la commission nationale chargée de la validation des mandats et de la synthèse des propositions d'amendement des statuts et du règlement intérieur du SNPSP. Cette commission, présidée par le secrétaire national, est composée du SG chargé de l'organique, SG chargé de la trésorerie et les présidents des bureaux régionaux.
5. **L'avant projet de la loi sanitaire** ; le conseil national regrette que Monsieur le Ministre n'a pas tenu son engagement, pris lors des assises nationales de la santé tenues le 16-17 juin 2014, de remettre une copie de l'avant projet finalisé de la loi sanitaire avant son adoption.

Le conseil national réitère son mandatement aux membres du bureau national d'informer la commission parlementaire de la santé et de transmettre les réserves émises par le SNPSP.

Divers :

- Les cas d'entrave : le conseil national continu à enregistrer les cas d'entrave, dans la wilaya de Sétif cette situation a trop duré, notamment à l'EPSP de Sétif.
- L'avant projet de la loi de finance 2017 : le conseil national demande au bureau national d'évoquer ce point lors de la réunion de l'intersyndical prévue le 24 septembre 2016.

P / LE CONSEIL NATIONAL

Dr. Lyes MERABET

